

3076 1993



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.3287

5 octobre 1993

FRANCAIS

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 3287e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 5 octobre 1993, à 15 heures

Président : M. SARDENBERG

(Brésil)

Membres : Cap-Vert
Chine
Djibouti
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
Fédération de Russie
France
Hongrie
Japon
Maroc
Nouvelle-Zélande
Pakistan
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Venezuela

M. BARBOSA
M. LI Zhaoxing
M. OLHAYE
M. YAÑEZ-BARNUEVO
M. WALKER
M. VORONTSOV
M. MERIMEE
M. ERDÖS
M. HATANO
M. SNOUSSI
M. KEATING
M. MARKER

Sir David HANNAY
M. BIVERO

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 15 h 25.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION AU CAMBODGE

NOUVEAU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'APPLICATION DE LA RESOLUTION 745 (1992) DU CONSEIL DE SECURITE (S/26529)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Cambodge et de la Thaïlande des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur le point inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Son Altesse Royale le Prince Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement du Cambodge, et M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement du Cambodge, sont escortés dans la salle du Conseil et prennent place à la table du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite une chaleureuse bienvenue au premier Premier Président du Gouvernement du Cambodge, S. A. R. le Prince Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh, et au deuxième Président du Gouvernement du Cambodge, S. E. M. Hun Sen.

Sur l'invitation du Président, M. Butler (Australie) et M. Soonsiri (Thaïlande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant entamer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. Les membres du Conseil sont saisis du nouveau rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 745 (1992) du Conseil de sécurité, qui figure dans le document S/26529.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/26517, qui contient le texte d'une lettre datée du 30 septembre 1993, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni de

Le Président

Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une déclaration publiée par les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, à l'issue de la réunion qu'ils ont eue le 30 septembre 1993 avec le Secrétaire général.

Le premier nom inscrit sur la liste des orateurs est celui du premier Président du Gouvernement du Cambodge, S. A. R. le Prince Sdech Krom Luong Norodom Ranariddh. Je l'invite à faire sa déclaration.

Le Prince NORODOM RANARIDDH (Cambodge) : C'est pour moi, premier Président du Gouvernement royal du Cambodge, un honneur d'être invité, en même temps que S. E. M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge, à m'adresser à cette noble instance.

Qu'il me soit tout d'abord permis, au nom du peuple cambodgien, au nom de Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk et au nom du Gouvernement royal du Cambodge, d'exprimer ma plus profonde et éternelle gratitude pour tout ce que la communauté internationale, s'exprimant à travers l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge, l'APRONUC, a fait pour le peuple cambodgien, mettant fin avec succès - j'allais même dire un succès historique - à 23 ans de guerre, de souffrances et de déchirements.

Nous voudrions saisir cette unique occasion pour exprimer à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, mais surtout à ceux qui ont bien voulu envoyer, qui des contingents militaires, qui des personnels civils pour servir au sein de l'APRONUC, dirigée avec compétence et sagesse par S. E. le Représentant spécial des Nations Unies, M. Yasushi Akashi, auquel nous voudrions, ici, publiquement, rendre hommage.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Nous voudrions donc exprimer notre gratitude à ces pays qui ont bien voulu envoyer de leurs membres pour sauver le Cambodge mais aussi pour rétablir la paix, l'honneur dans l'indépendance, la souveraineté retrouvée et l'intégrité territoriale du Cambodge.

Je ne saurais manquer cette occasion sans rendre un dernier hommage à tous ceux qui ont perdu la vie, qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la paix et de la démocratie.

Nous avons parlé tout à l'heure de succès des Nations Unies. Permettez-moi de dégager, me semble-t-il, trois éléments essentiels de ce succès, alors que les Nations Unies, ailleurs, avec des efforts très méritoires, rencontrent des difficultés. Il me semble qu'il y ait trois éléments de ce succès.

Le premier est celui de l'engagement de la communauté internationale. On a l'habitude de dire que c'est l'opération la plus coûteuse, c'est vrai. Mais cette opération la plus coûteuse n'est que l'expression de la compassion de la communauté internationale pour le peuple cambodgien. Et ce peuple lui rend hommage à jamais aujourd'hui.

Il est inutile d'en dire davantage en ce qui concerne ce premier élément essentiel. Les contingents - 20 000 hommes -, les matériels, mais plus que cela : la volonté de la communauté internationale de sauver le Cambodge. Il ne faudrait pas oublier non plus que les Nations Unies ont choisi les meilleurs de ses représentants.

Le deuxième élément du succès me paraît encore plus important. C'est la volonté des Cambodgiens de collaborer avec les Nations Unies. Je crois que c'est un élément essentiel qui mérite réflexion. Cette coopération, voire collaboration, revêt plusieurs formes. Tout d'abord, on a parlé de la participation massive qui fut un record : 90 % de taux de participation! Je pense que c'est unique! Le peuple cambodgien montre par là qu'il a mesuré toute l'importance de ces élections organisées et supervisées par les Nations Unies. Le peuple cambodgien a su franchir tous les obstacles, toutes les menaces. Ce ne sont pas les observateurs, ici présents, qui me contrediront sur ce point. Menaces de mort de la part d'un groupe appelé "Khmers rouges", par exemple! Donc participation massive, évaluation juste de ces élections. Collaboration, coopération de tout un peuple : élément si nécessaire!

Mais collaboration, coopération aussi de notre chef de l'Etat, le Prince Norodom Sihanouk, sans lequel, je pense, qu'il ne pourrait y avoir ce succès! Le chef de l'Etat, Samdech Preah Norodom Sihanouk, a toujours apporté tout son

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

soutien à S. E. M. Yasushi Akashi, leader de l'APRONUC. Il a également réussi à aplanir tous les obstacles au sein du Conseil national suprême du Cambodge. Voilà un deuxième élément de collaboration. Celle du peuple, celle du chef de l'Etat mais celle des partis politiques.

Les partis cambodgiens, représentés ici : le Parti du peuple du Cambodge, le Parti FUNCINPEC, le Parti libéral. Vous dites : "Mais restent les Khmers rouges!" Mais les Khmers rouges ont participé à leur façon, pas toujours dans le bon sens. Son Excellence Yasushi Akashi en savait quelque chose! Les représentants des Cinq également!

Souvent M. Khieu Samphan était plus artiste que Ranariddh au sein du Conseil national suprême! C'est bien!

Collaboration donc des partis politiques. Voilà le deuxième élément important qui manque peut-être pour certaines opérations des Nations Unies.

Troisième élément de succès enfin : c'est la volonté des partis cambodgiens de se réconcilier. Voilà le troisième élément important. Sans sous-estimer aucunement l'opération des Nations Unies elle-même. Mais le troisième élément paraît également très important. Par exemple, après les élections, saluées par la communauté internationale, ensuite avalisées, je crois, le 15 juin, par le Conseil de sécurité, il restait quelques problèmes ou même de sérieux problèmes, disais-je, entre les partis cambodgiens, mais, grâce encore une fois au chef de l'Etat et à la volonté des deux plus grands partis de se réconcilier - pourquoi ne pas le dire - de sauver le Cambodge, voilà le dernier élément qui fait que les opérations des Nations Unies, mandatées par les Accords de Paris du 23 octobre 1990, sont enfin devenues et saluées comme elles le méritent, comme étant l'opération la plus réussie jamais entreprise par les Nations Unies, dans le cadre d'un pays où il y a eu conflit, plus que cela. J'allais dire, peut-être, génocide. Voilà. Et je ne saurais manquer cette occasion sans exprimer notre plus profonde gratitude au Conseil de sécurité qui a su, toujours, prendre des résolutions pleines de sagesse et de modération, à plusieurs reprises, faisant face à des problèmes créés par les uns et les autres, problèmes créés à ce moment-là par le parti du Kampuchea démocratique, le Conseil de sécurité a toujours su réagir avec fermeté mais avec sagesse. C'était presque une main de fer dans un gant de velours!

Voilà pour les trois éléments de succès. Le deuxième point que je voudrais soulever, et que vous attendez peut-être d'entendre c'est : "qu'est-ce qui se passe à l'heure actuelle et que se passera-t-il?".

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Vous n'êtes pas sans savoir qu'après ces élections, un gouvernement ou une administration nationale provisoire a été formé avec deux copremiers ministres. C'est une formule originale, ne répondant pas tout à fait aux canons de la démocratie libérale classique. En tant que professeur de droit constitutionnel, j'aurai peut-être à répondre à mes étudiants sur cette structure peu banale mais répondant, si on voulait répondre, aux principes, on laisserait peut-être échapper la paix et la réconciliation nationale.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

C'est cette solution que Mgr le chef de l'Etat a choisie et c'est cette solution peu banale que les plus grands partis ont adoptée. On dirait que les Cambodgiens ne font jamais les choses comme tout le monde; il faut dire que ce n'est pas tout le monde qui a le Prince Sihanouk comme chef d'Etat non plus.

Pourquoi, après les élections, la communauté internationale s'inquiétait-elle? - Et d'ailleurs elle s'inquiétait avant les élections. Parce que les Khmers rouges ne participaient pas à ces élections. Les Khmers rouges boycottaient, menaçaient, mais les élections avaient pu quand même se dérouler avec succès, avec cette participation massive, record. Mais après les élections, tout n'était pas joué, loin de là. Est-ce qu'on allait avoir la majorité des deux tiers pour adopter la nouvelle constitution, et une fois cette constitution adoptée, que se passerait-il avec le transfert des pouvoirs? Je sais que les cinq se sont vus, les fameux "prime five", et ils sont fameux. Ils se sont vus, concertés, et ont imaginé des scénarios - les pires, bien sûr. Dans le gouvernement à deux têtes, comme l'appelaient les Khmers rouges - entre-temps je vous informe que les Khmers rouges continuaient à nous traiter de pantins, de "puppets" -, vous avez un ancien "puppet" et un nouveau "puppet". Mais ils continuent d'insister pour être conseillers du gouvernement; ce qui veut dire qu'ils insistent pour être conseillers des "puppets". Ce n'est pas très logique, ce n'est surtout pas très cartésien, même si MM. Pol Pot et compagnie sortent de la Sorbonne.

Alors le gouvernement à deux têtes a permis le déroulement quasi normal des travaux de l'Assemblée constituante. Veuillez m'excuser si mon intervention vous paraît décousue, parce que ce n'est qu'à 12 h 10 seulement que S. E. M. Akashi a réussi à me convaincre de venir devant cette auguste assemblée. Alors je n'ai pas eu le temps de préparer pas même une note. Je parlais donc d'un déroulement presque normal des travaux de l'Assemblée constituante. L'Assemblée constituante a pu se tenir et a élu ses 12 membres, lesquels 12 membres de la Commission de la constitution ont élaboré une constitution, de type monarchique mais ayant un caractère extrêmement démocratique. Cette constitution a été adoptée sans difficulté, non pas à l'unanimité mais avec 113 voix - au lieu d'une très forte majorité, il vaut mieux l'unanimité, n'est-ce-pas? Ensuite, un roi a été élu : vous le connaissez. Le New York Times, ou le Washington Post, a publié, en première page deux photos de Mgr le Roi Sihanouk assis dans le même fauteuil, avec en commentaire qu'il s'agit du même fauteuil et aussi du même homme, seulement

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

l'âge est différent. Un chef d'Etat, un roi est élu, lequel, sachant que nous allons venir participer à cette Assemblée générale des Nations Unies, s'est précipité conformément aux articles XIII et XIV de la Constitution, sur proposition du Président de l'Assemblée nationale et des deux Vice-Présidents nommés. Le Premier Ministre du gouvernement royal. Etre le premier Premier Ministre, c'est très difficile. First Prime Minister, c'est beaucoup mieux, et Second Prime Minister c'est beaucoup mieux que premier Premier et deuxième second Premier. Là aussi, on ne fait pas tout à fait comme les autres. Qu'importe! Et nous sommes là devant vous, et nous nous entendons très bien. Plus qu'autre chose, c'est là la clef du succès, c'est-à-dire de la paix et de la stabilité au Cambodge. Le nouveau cabinet définitif va être formé. Je ne vais pas vous faire perdre votre temps à vous parler de la Constitution, mais je tiens à rassurer les puristes en droit constitutionnel - je suis moi-même enseignant en droit constitutionnel - que, dans la nouvelle Constitution il est bien dit qu'une fois la période transitoire passée, il y aura un seul Premier Ministre, soyez-en rassurés.

Les portefeuilles ministériels ont déjà été attribués aux trois parties. On va se dépêcher de rentrer au Cambodge pour nommer les ministres. Reste à un gouvernement issu de 23 ans de guerre, de souffrances sans nom, à gérer ce pays, non pas à le gérer seul mais à le gérer avec l'aide de la communauté internationale.

Alors quels sont les problèmes auxquels ce Cambodge fera face, ou doit faire face? C'est là le troisième point de mon intervention.

Le premier, parmi les problèmes peu ordinaires, c'est celui de la sécurité interne. Vous avez deux sortes de sécurité; vous avez la sécurité liée à l'existence des hommes armés, des bandes armées. Parce que, qu'on le veuille ou non, l'opération des Nations Unies n'a pas réussi à désarmer et à démobiliser ces fameux "au moins 70 %". Qu'est ce qu'on a perdu comme temps à se battre pour savoir s'il fallait mettre "70 %"! Et les Américains - veuillez m'en excuser - disaient : non, non il faut ajouter "au moins"; il y en a qui disent l'intégralité, et on en est loin. Et nous avons hérité de cette situation. Mais il y a aussi la sécurité liée à ce groupe appelé Khmer rouge. Nous ne l'appelons plus, vous nous en excuserez, la Partie du Kampuchea démocratique; la Partie du Kampuchea démocratique n'existe que dans la mesure où les Accords

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

du 23 octobre sont appliqués, c'est-à-dire où il y a un Conseil national suprême. Du jour où il y a une nouvelle assemblée, un nouveau chef de l'Etat et surtout un nouveau gouvernement formé conformément à ces Accords, le Conseil national suprême du Cambodge cesse d'exister.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Il convient donc de ne plus parler de partie, et d'ailleurs les anciennes parties se sont fondues dans le cadre d'une assemblée nationale, dans le cadre d'un gouvernement royal, avec une administration royale et des forces armées royales. Donc, il reste à voir cette histoire des Khmers rouges que nous appelions "groupe". Qu'en est-il?

Premièrement, comme j'ai eu l'honneur de le dire dans mon intervention hier :

"La position du Gouvernement royal est très claire : nous sommes prêts à accueillir les Khmers rouges au sein des forces armées royales cambodgiennes..." (A/48/PV.15)

Nous sommes prêts à les accepter comme étant "conseillers du Gouvernement royal". Mais, en retour, nous sommes en droit, en tant que représentants légaux et légitimes du peuple cambodgien, de leur demander, premièrement, de reconnaître la Constitution - ils l'ont fait -; de reconnaître Sa Majesté le Roi - ils l'ont fait -; mais aussi, de reconnaître le Gouvernement royal, dont les Premiers Ministres ont été nommés par Sa Majesté le Roi, conformément à la nouvelle Constitution. C'est la moindre des choses.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer toute notre gratitude à tous les gouvernements amis d'avoir bien voulu reconnaître de jure le Gouvernement royal du Cambodge comme étant le seul représentant légitime du Cambodge, en tant que structure gouvernementale.

Deuxième condition - et ce ne sont pas là des préconditions - il faut que le Groupe des Khmers rouges fasse comme les trois ex-parties cambodgiennes, à savoir qu'il démantèle son armée, son administration pour qu'il n'y ait qu'une armée nationale royale et une administration royale. Cette demande nous paraît être raisonnable et légitime. Pourquoi les Khmers rouges ne feraient-ils pas comme les autres? Nous voudrions aussi qu'ils ouvrent leur zone autonome. La Constitution du Cambodge dit bien que le territoire national est indivisible. Ils ont reconnu cette constitution; il faut qu'ils appliquent une de ses dispositions fondamentales. Là aussi, il s'agit d'une demande tout à fait raisonnable.

Comment résoudre tous ces problèmes? Nous attendons la réponse de M. Khien Samphan. Qu'il me soit permis de dire qu'avant de venir, M. Khien Samphan nous a adressé une lettre dans laquelle il continue à parler de forces vietnamiennes et de l'entente. "Forces vietnamiennes" et "entente" qui continuent à attaquer les forces patriotiques khmères rouges. Et, par "entente", il ne faut pas

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

croire que c'est nous "l'entente"; ce n'est pas l'entente Hun Sen-Ranariddh. Par entente, il voudrait désigner les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la Russie, la France, le Japon, l'Australie. Voilà l'entente qui voudrait détruire, avec le Viet Nam, les forces patriotiques. Il y a quelque temps, l'entente était dirigée par M. Yasushi Akashi et le général Sanderson.

Nous espérons que, lors de la table ronde qui devrait se dérouler dans un mois, en novembre, Sa Majesté le Roi, dans sa sagesse et dans sa magnanimité, réussira à résoudre ce problème, parce que nous avons besoin de la réconciliation nationale. Nous avons besoin de la paix, après 23 ans de guerres, de souffrances, pour ne penser qu'à reconstruire et à rebâtir le Cambodge en ruines. En parlant de cette table ronde, je tiens à apporter une précision : ce ne sera pas une discussion de partie à partie. Il ne faudrait pas qu'on se trompe sur ce point. Il n'y aura pas discussion entre parties. Ce sera un entretien présidé par le Roi, entre les représentants légaux et un groupe. Le groupe en question devra décider très vite s'il veut rester dans la communauté internationale et dans la légalité, ou en dehors de la légalité. Voilà notre position au sujet de ce fameux problème.

Il ne reste qu'à parler de la reconstruction nationale et de la réhabilitation. Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion presque unique pour exprimer notre gratitude à la communauté internationale, et surtout à la France et au Japon, pour avoir bien voulu organiser, avec le succès que l'on sait, deux conférences successives : l'une, à Tokyo, l'autre, récemment, à Paris, sur la reconstruction et la réhabilitation du Cambodge.

J'en arrive à la conclusion, et je la ferai de cette façon. Certains Membres des Nations Unies, eu égard au problème que cette Organisation mondiale rencontre en ce moment, voudraient que l'on reste sur un succès éclatant. C'est vrai que les opérations des Nations Unies au Cambodge sont un succès éclatant. On ne voudrait pas avoir de suite, comme Rambo I ou Rambo II, quelque chose comme ça. Un Rambo, ça suffit. Le premier, il est bien, mais souvent, le deuxième est moins bien que le premier. Alors, je suis d'accord, le Cambodge est d'accord pour dire que le mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) que lui ont conféré les accords du 23 octobre, a été terminé avec un très grand succès. Nous voudrions encore une fois lui rendre hommage ici. C'est terminé.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Mais qu'il me soit tout de même permis d'attirer l'attention de cette auguste assemblée sur le fait que, dans les Accords de paix eux-mêmes, il est deux parties importantes, la troisième portant sur la garantie à apporter par la communauté internationale, dont les Nations Unies, à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à la sécurité interne du Cambodge, etc. C'est la troisième partie.

La communauté internationale a donc, de par ces accords, une obligation. J'ai dit dans notre discours que le Cambodge a trop peu de ressources pour garantir lui-même cette sécurité. Le Cambodge doit consacrer toutes les ressources, que les pays amis qui ont de la compassion pour le Cambodge veulent bien lui accorder, à la reconstruction et à la réhabilitation économique, sociale, etc., du Cambodge dévasté. Il y a donc une obligation de la communauté internationale.

Deuxième point, c'est la partie quatre qui parle de la reconstruction et de la réhabilitation du Cambodge. Ne serait-ce qu'en considération de ces deux parties essentielles, il serait raisonnable qu'après avoir dépensé tant d'argent, fourni tant d'efforts, sacrifié des vies humaines pour la bonne cause, il y ait une toute petite présence des Nations Unies au Cambodge, non pas pour continuer l'opération de paix mandatée à l'APRONUC par les Accords du 23 octobre, mais surtout, d'une part, pour maintenir cette confiance dont a besoin le peuple cambodgien encore quelque temps parce que la complète sécurité n'existe pas encore au Cambodge. S. E. Hun Sen et moi sommes déterminés à renforcer cette réconciliation nationale. S. E. Akashi vous dirait que si l'on se référait aux discours dans les campagnes électorales faits par S. E. Hun Sen et moi, personne n'aurait pu penser qu'une telle réconciliation aurait été possible. Mais c'est possible. A l'impossible nul n'est tenu, bien sûr. Mais les Cambodgiens l'ont rendue possible. Il faut les aider. Nous sommes déterminés, nous Cambodgiens, à nous en sortir, à être ensemble, à rebâtir notre pays en maintenant la paix intérieure, la paix sociale, en obtenant de l'extérieur une garantie internationale pour notre indépendance, pour notre sécurité. Oui, nous sommes déterminés à le faire. Mais une petite présence des Nations Unies, après une présence massive, contribuerait à renforcer cette confiance qui existe déjà.

Si vous êtes quelque peu Chinois, et je m'excuse auprès de nos amis chinois qui me font face, vous n'investissez pas 2 milliards de dollars pour faire ensuite l'économie de 30 millions. Donc une petite présence.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Je ne viens pas ici pour mendier. S. E. Hun Sen et moi sommes déjà décidés, si notre demande vous cause trop d'ennuis, à nous en passer.

Cette confiance, cette petite présence, premièrement.

Deuxièmement, il y a une opération qui doit être continuée coûte que coûte. C'est le déminage. Ça prendra 5 ans, ça prendra 20 ans. Dix ans, 20 ans. Des millions de mines ont été disséminées partout. Il faut quand même procurer de la sécurité aux générations présentes et futures de Cambodgiens. Il faut rendre des terres à la culture, des milliers d'hectares à la culture. Et on ne peut le faire sans une présence et sans l'aide de la communauté internationale. Et nous voudrions ici saluer l'aide des pays amis qui se sont préoccupés spécialement de cette question du déminage.

Il faut également parler des droits de l'homme. Si l'on se réfère au passé récent - oui, parce qu'il faut dire passé récent, il ne faut pas dire autre chose. "Recent past". Et nous demandons tout simplement une représentation des Nations Unies, qui devient un centre permanent concernant les droits de l'homme, lesquels droits de l'homme ont été clairement consacrés en long et en large dans la nouvelle constitution du Cambodge.

Quatrième point, la reconstruction nationale. Ceci même si S. E. Hun Sen et moi, en notre qualité de Présidents du Gouvernement royal du Cambodge, préférons le maintien de la Conférence internationale pour la reconstruction du Cambodge et non pas la création d'un autre organe de coordination. Il nous semble intéressant de maintenir cette conférence internationale qui se réunit de façon régulière pour faire le point de l'aide que les pays amis ont promis. Il y a beaucoup de promesses ici. Huit cents et quelques millions à Tokyo; 123 millions à Paris. Il faut qu'il y ait un organe de coordination, mais il faut le PNUC, par exemple. Il faut donc une présence des Nations Unies. Mais il n'y a pas que ça. Il y a l'UNESCO. J'ai soulevé le problème du patrimoine culturel. J'espère que l'auguste assemblée fait tout de même un peu attention au vandalisme, au vol, à la vente d'objets d'art du Cambodge. Donc l'UNESCO, l'UNICEF. On en a tellement besoin, etc., etc.

Et enfin, voilà le point le plus épineux, les observateurs étrangers, militaires.

Alors si ce problème cause tant de difficultés, je voudrais seulement vous apporter quelques précisions.

Le Prince Norodom Ranariddh (Cambodge)

Premièrement, c'est sa Majesté le Roi, à ce moment-là encore chef de l'Etat, qui, avec S. E. le Représentant spécial, pensait qu'il conviendrait d'avoir une petite présence d'observateurs, que l'on pourrait appeler, si les membres préfèrent et si cela peut les rassurer, officiers de liaison. Leur rôle, d'abord psychologique, mais il faut quand même voir que leur présence doit être limitée dans le temps : six mois, peut-être un peu plus, c'est au Conseil de sécurité d'en décider. En nombre, nous avons dit 20, mais on peut dire 30, 35 ou 50. Leur mandat, leur mission : les observateurs ne sont que des observateurs. Ils ne peuvent prendre part à aucune opération autre que celle d'observer.

Tels sont les quelques points que nous voudrions préciser. Mais, encore une fois, si cette question pose des problèmes aux membres du Conseil de sécurité, S. E. M. Hun Sen et moi-même sommes prêts à ne pas en demander et de rester sur le succès historique, rester, enfin, sur la volonté des Cambodgiens de s'assumer, de prendre la destinée de leur pays entre leurs mains.

C'est par là que je voudrais, Excellences, Mesdames, Messieurs, conclure mon exposé, un peu long, je m'en excuse - c'est le problème de faire un exposé sans texte écrit, mais il y a aussi des discours avec texte qui sont encore plus longs.

Je voudrais encore une fois très humblement, mais du fond du coeur, exprimer aux membres du Conseil, et, à travers eux, à leurs gouvernements et à leurs peuples, l'expression de notre plus profonde gratitude pour tout ce que l'Organisation des Nations Unies, avec le succès éclatant que l'on sait, a fait pour aider le Cambodge. Le succès des Nations Unies au Cambodge, disais-je hier, n'est que l'expression d'une communion entre la communauté internationale qui veut sauver ce peuple et ce peuple qui veut sauver sa patrie.

M. MERIMEE (France) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence ici de son S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, et de S. E. M. Hun Sen, qui sont l'incarnation de la réconciliation nationale que la communauté internationale et la France ont longtemps appelée de leurs vœux.

Nous sommes reconnaissants à Son Altesse Royale des commentaires d'un très vif intérêt qu'elle vient de faire sur la situation passée et présente au Cambodge.

Mon pays, qui a pris l'initiative de convoquer, il y a quatre ans, la conférence de Paris sur le Cambodge pour restaurer dans ce pays, avec une

M. Mérimée (France)

assistance sans précédent des Nations Unies, la paix et la démocratie, se réjouit de constater aujourd'hui que ses objectifs sont atteints.

Le succès des élections au Cambodge a d'abord été celui de l'APRONUC, qui, sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général, a, pendant près de deux années, contribué à l'instauration de la stabilité dans le pays, mais surtout est parvenue à écarter les démons de la peur et à redonner confiance à une population meurtrie et désespérée par des décennies de guerre civile, de terreur et d'occupation.

Mais c'est aussi la victoire du peuple cambodgien. Car si l'APRONUC a appris à ce peuple courageux et désireux de retrouver la maîtrise de son destin, la liberté d'expression et la défense des droits de l'homme, ces idées, le peuple cambodgien les a désormais faites siennes. C'est avec une vive émotion que la France a assisté à la renaissance d'un véritable débat politique, qu'elle a suivi les réunions qui ont rassemblé pendant la campagne électorale, en dépit des menaces qui pesaient sur eux, des centaines de milliers de Cambodgiens qui se sont ensuite rendus aux urnes avec un enthousiasme digne d'éloges. La France rend hommage au courage et à la détermination de ce peuple auquel l'histoire l'unit depuis plus d'un siècle. Mon pays rend hommage également à la sagesse de ses représentants qui ont su écouter la voix de la raison et mettre fin à leurs querelles pour constituer un gouvernement de coalition. Elle rend hommage enfin à Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk, qui est resté le fédérateur incontesté du peuple cambodgien, tout au long de cette période difficile.

C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que le Représentant spécial du Secrétaire général a pu quitter il y a quelques jours le Cambodge en déclarant achevé le mandat de l'APRONUC, et passer les pouvoirs au gouvernement légal. Le Cambodge a retrouvé sa pleine souveraineté et la place qui lui revient de droit en Asie et dans la communauté internationale. Il est en quelque sorte retombé dans la loi commune, mais l'ONU ne peut se contenter de quitter ce pays en souhaitant bonne chance au peuple cambodgien. Elle a le devoir de répondre à ses attentes, devoir qui résulte également de l'action accomplie par les Cambodgiens eux-mêmes en faveur du processus de paix dans le pays. Ces représentants, qui sont devant nous aujourd'hui, reconnaissent le rôle utile joué par notre organisation et lui demandent de prolonger sa présence au Cambodge dans le domaine de la reconstruction et du développement mais également et, c'est là la victoire des idées démocratiques, de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Le Gouvernement cambodgien demande

M. Mérieux (France)

également par leur voix le maintien d'une équipe d'observateurs militaires. Je puis assurer que mon gouvernement est disposé à examiner favorablement cette requête. L'intention du Secrétaire général est d'ouvrir un bureau intégré des Nations Unies au Cambodge. La France se réjouit de cette intention, car elle estime que cette représentation constituera un symbole de l'engagement continu de la communauté internationale et des Nations Unies en faveur du processus de consolidation de la paix dans ce pays.

C'est avec l'assistance de l'ONU et de ses organisations spécialisées que le peuple cambodgien va désormais pouvoir consacrer son énergie à la vaste entreprise de reconstruction d'un Etat et d'une économie. Il peut être assuré, à cet égard, du concours de notre pays, qui vient d'accueillir la réunion du Comité pour la reconstruction du Cambodge, et de son désir d'engager une coopération multiforme avec Phnom Penh.

Il reste, à côté de ces facteurs positifs, un problème que l'on ne saurait passer sous silence : la situation du groupe des Khmers rouges. Ils ont eux-mêmes refusé de participer aux élections. S'ils veulent aujourd'hui réintégrer la communauté nationale, ils doivent reconnaître les autorités légitimes de ce pays, ouvrir totalement leurs zones et accepter les règles démocratiques. Il faut qu'ils sachent que tout acte de violence perpétré contre le gouvernement légal appellera une condamnation sans équivoque de la part de la communauté internationale contre ses auteurs, mais aussi, s'il y a lieu, contre ceux qui l'auront appuyé ou s'en seront faits les complices.

Je tiens à ce propos à rappeler que si le deuxième instrument des Accords de Paris, qui précisait le mandat de l'APRONUC, ne s'applique plus, le troisième est toujours en vigueur. Il concerne, les membres le savent, la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité et l'inviolabilité territoriale, la neutralité et l'unité nationale dont les Etats signataires des Accords de Paris se sont portés garants, ainsi que la Déclaration sur le relèvement du Cambodge. Enfin, l'esprit des Accords de Paris doit rester vivant. Je rappelle qu'un recours aux coprésidents est possible à tout moment : je crois pouvoir dire que l'Indonésie et la France assureront pleinement et sans complaisance leurs responsabilités à cet égard.

M. MÉRIMÉE (France)

La France formule le vœu que le processus de restauration de la paix et de la démocratie au Cambodge constitue un exemple pour l'ONU dans la mise en oeuvre de ses autres opérations de maintien de la paix. Cet exemple pourrait être médité aussi par les peuples et les dirigeants qui, en Europe, en Afrique et en Amérique latine, sont prêts à faire appel à l'ONU, mais sans être nécessairement disposés à opter clairement pour la paix ni à faire dans cette perspective les efforts nécessaires.

Pour conclure, je voudrais, au nom de la France, adresser à Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk, aux dirigeants et au peuple du Cambodge, qui entrent dans une ère nouvelle, tous mes vœux de réussite.

M. WALKER (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) :
C'est pour moi un grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. R. le premier Président Norodom Ranariddh et à S. E. le deuxième Président Hun Sen au Conseil de sécurité.

Mon gouvernement aimerait saisir cette occasion pour exprimer ses remerciements et ses félicitations les plus sincères pour les contributions importantes que vous avez apportées sous la direction éclairée de S. A. R. le Roi Norodom Sihanouk afin d'assurer une paix réelle et durable au Cambodge. Nous applaudissons à votre succès dans la formation d'un nouveau gouvernement et dans l'approbation d'une constitution qui aidera à garantir la démocratie et le respect des droits de l'homme de tous les Cambodgiens.

Avant les élections de mai dernier, plusieurs ont exprimé des doutes, voire un certain désespoir à l'égard des perspectives de succès au Cambodge. Grâce à vos efforts, au courage et à la détermination du peuple cambodgien, grâce à l'appui de la communauté internationale, ces terribles prédictions ont laissé la place à un espoir et à une confiance renouvelés. Ce triomphe de la paix et de la démocratie n'a cependant pas été facile. Il a été remporté au prix du sang versé et des sacrifices consentis par beaucoup de Cambodgiens et de membres du personnel de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). Nous devons aider à faire en sorte que ce qui a coûté si cher ne soit pas perdu.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer nos remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Cambodge, M. Yasushi Akashi; au commandant de la force de l'APRONUC, le général Sanderson; ainsi qu'aux hommes et aux femmes de l'APRONUC pour leur contribution précieuse. Ils ont été la fierté de leurs pays respectifs et de l'institution des Nations Unies et ils sont un bel exemple de la contribution que peuvent apporter les

M. Walker (Etats-Unis)

opérations de maintien de la paix des Nations Unies à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. L'APRONUC représente ce qui peut être réalisé lorsque les Nations Unies persévèrent malgré l'adversité et les éruptions de violence pour aider à la reconstruction d'une nation ébranlée par la guerre civile et les atrocités. Les leçons de l'APRONUC ne seront pas oubliées quand cet organe aura à relever d'autres défis en matière de sécurité.

L'avenir de la liberté et de la démocratie au Cambodge relève essentiellement de la responsabilité du peuple cambodgien. Cependant, cette question reste d'une importance fondamentale pour l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, qui ont tant investi pour aider le peuple cambodgien. L'APRONUC a terminé sa mission, et le nouveau Gouvernement royal du Cambodge, sous la direction de S. M. le Roi Sihanouk, a comme il se doit assumé tous les droits et toutes les responsabilités d'une nation souveraine. Le problème qui se posera à la communauté internationale sera d'aider le Cambodge avec les moyens qu'elle jugera appropriés pour assurer la continuation des grands progrès qui ont été réalisés et pour permettre au Cambodge de jouir de la paix qu'il mérite bien.

M. LI Zhaoxing (Chine) (interprétation du chinois) : Tout d'abord, au nom de la délégation chinoise, je tiens à souhaiter la bienvenue à S. A. R. Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement royal du Cambodge, à S. E. M. Hun Sen, deuxième Président, et aux autres membres de leur délégation qui sont parmi nous aujourd'hui. J'aimerais également remercier Son Altesse Royale de la déclaration qu'elle vient de faire.

La délégation chinoise est heureuse de constater qu'au moment où nous examinons encore une fois la question du Cambodge, des changements encourageants sont survenus dans ce pays. Au Cambodge, en septembre dernier, la nouvelle Constitution est entrée en vigueur, le Roi Sihanouk est monté sur le trône et le nouveau gouvernement est entré en fonctions. Tous ces événements montrent que le processus de paix au Cambodge est entré dans une nouvelle étape historique.

Les Accords de Paris ont été signés il y a deux ans par les diverses parties cambodgiennes et les pays concernés. L'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) a été créée par le Conseil de sécurité peu après, ce qui montrait que le peuple cambodgien ainsi que la communauté internationale étaient déterminés à trouver un règlement politique à la question cambodgienne. Afin de réaliser la paix au Cambodge, le peuple cambodgien épris de paix, avec l'aide des Nations Unies et des pays concernés, a déployé des efforts inlassables et a surmonté de nombreuses difficultés et de nombreuses

M. Li Zhaoxing (Chine)

épreuves pour enfin remporter un succès reconnu par le monde entier. C'est pourquoi nous souhaitons faire part de nos vives félicitations à toutes les parties concernées.

Le règlement de la question du Cambodge est un exemple fructueux de la façon dont peuvent être résolus les problèmes et les conflits régionaux par des moyens pacifiques. La pratique a montré que vouloir c'est pouvoir. Tant que nous comptons sur les populations des pays concernés, que nous appliquons sérieusement les accords pertinents et que nous adhérons au principe du règlement des conflits par des négociations pacifiques, la question, même si elle est particulièrement complexe et difficile, peut être réglée comme il convient.

En encourageant le processus de paix au Cambodge, le Roi Sihanouk a joué un rôle déterminant. Le Roi est un dirigeant aimé du peuple cambodgien et un homme d'Etat éclairé. Au fil des ans, il a apporté une contribution significative à la réalisation de l'indépendance, de la souveraineté, de la paix, de l'unification et de l'intégrité territoriale du Cambodge tout comme il a encouragé la réconciliation nationale et assuré le maintien de la paix et de la stabilité. Le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours profondément admiré et apprécié ses initiatives.

En célébrant la victoire du processus de paix au Cambodge, il faut penser aussi à ceux qui ont apporté des contributions extraordinaires à la cause de la paix au Cambodge. Certains membres du personnel de maintien de la paix, y compris deux membres chinois du détachement de soldats du génie, ont même sacrifié leur vie précieuse. La délégation chinoise tient à exprimer ses sincères condoléances à leurs familles.

La Chine a toujours consacré ses efforts à un règlement politique et global de la question cambodgienne et appuyé les efforts du Roi Sihanouk et du peuple cambodgien déployés en faveur de l'indépendance nationale, de la paix et de la réconciliation, ainsi que les positions du Gouvernement cambodgien sur la sauvegarde de la souveraineté nationale, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de la neutralité et de l'unité nationale. Pendant la phase de réhabilitation et de reconstruction du Cambodge, la Chine souhaite que les Nations Unies et la communauté internationale, à la demande du Gouvernement cambodgien, fournissent toute l'aide nécessaire pour préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays et pour encourager la reconstruction nationale et le développement économique.

M. Li Zhaoxing (Chine)

La Chine espère sincèrement que le Cambodge, après cette guerre prolongée, choisira la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité sous la direction du Roi Sihanouk.

M. MARKER (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de dire combien nous sommes heureux, Monsieur le Président, de vous voir présider nos délibérations du mois d'octobre. Je suis certain que sous votre direction compétente les travaux du Conseil se dérouleront sans heurt et efficacement.

Nous sommes aussi reconnaissants à S. E. M. Adolfo Raúl Taylhardat, Représentant permanent du Venezuela, de la façon impressionnante dont il a dirigé les affaires du Conseil pendant le mois de septembre. C'est en effet un diplomate expérimenté et aguerri.

M. Marker (Pakistan)

C'est un privilège et un honneur pour ma délégation de souhaiter une bienvenue sincère et chaleureuse à S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et à S. E. M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge. Après avoir entendu le rapport éloquent de Son Altesse Royale, on peut affirmer avec confiance que, après de nombreuses années d'épreuves et de malheurs, le Cambodge est maintenant fermement engagé sur la voie de la démocratie, de la paix et de la prospérité.

Le Gouvernement pakistanais a joué un rôle modeste dans l'effort international accompli pour rétablir la paix et la démocratie au Cambodge en fournissant des troupes et des auxiliaires civils de police à l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). Certains représentants pakistanais ont aussi contribué à la réalisation des élections démocratiques dans ce pays. Nous partageons donc le sentiment de réussite et de joie ressenti devant l'achèvement de la mission de l'APRONUC. En fait, l'APRONUC a constitué une expérience unique et est peut-être l'opération la plus élaborée et la plus complexe que l'ONU n'ait jamais entreprise. Son issue heureuse représente un hommage rendu au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. Yasushi Akashi, qui a dirigé l'opération, au personnel de l'APRONUC et, bien sûr et surtout, aux dirigeants et au peuple du Cambodge, sans l'engagement, la coopération, le courage et la résolution desquels le succès n'aurait pas été possible.

Alors que nous nous réjouissons avec le peuple du Cambodge et le reste du monde du retour de la démocratie et d'une paix relative au Cambodge, nous ne pouvons oublier les sacrifices que le personnel de l'APRONUC a consentis pour permettre d'atteindre ce noble objectif. Nos sympathies et nos condoléances s'adressent aux familles de tous les courageux soldats de l'APRONUC qui ont donné leur vie pour la cause de la paix et de la stabilité au Cambodge, ainsi qu'aux gouvernements dont ils relevaient.

La contribution vitale apportée par S. A. R. le Roi Norodom Sihanouk tout au long du processus ne peut être sous-estimée. Lors des jours les plus sombres vécus par le Cambodge, il a continué à fournir un rayon d'espoir à ce pays. Nous nous félicitons de son accession au trône du Cambodge et espérons qu'il continuera à jouer un rôle important pour consolider la paix et la stabilité dans son pays et susciter une véritable réconciliation nationale. J'aimerais également réaffirmer, au stade actuel, le plein appui du Gouvernement pakistanais au nouveau Gouvernement cambodgien.

M. Marker (Pakistan)

Nous avons été heureux d'apprendre qu'une évaluation de l'expérience de l'APRONUC est en cours au Secrétariat de l'ONU. Nous sommes confiants qu'une évaluation en profondeur des divers aspects de l'opération de l'ONU au Cambodge aboutira à des conclusions pouvant servir ailleurs. Il serait utile que les résultats de cette démarche particulière soient aussi partagés avec les Etats Membres.

L'opération de l'ONU au Cambodge a également été importante à d'autres égards. Elle avait un objectif clairement défini, elle disposait d'un calendrier précis, elle comptait sur l'appui de la communauté internationale et elle bénéficiait d'un groupe de dirigeants brillants.

Au cours de cette période de conflit et de bouleversement au Cambodge, qui appartient heureusement au passé, l'infrastructure de ce pays a été lourdement endommagée et ses institutions ont considérablement souffert. Bien que le mandat de l'APRONUC ait pris fin après la formation d'un gouvernement constitutionnel au Cambodge, la nécessité de fournir une aide internationale est toujours très actuelle. Pour que soient consolidés les gains déjà acquis et assurer la réconciliation nationale et le renforcement de la démocratie au Cambodge, il est important que la reconstruction de l'infrastructure et des institutions cambodgiennes soit achevée dès que possible. A cette fin, les pays développés et les pays riches devront maintenir leur volonté d'aider le Cambodge dont ils ont déjà fait la preuve.

Ma délégation a pris note de la lettre commune adressée au Secrétaire général par le premier Président et le deuxième Président du Cambodge, qui demande le déploiement de 20 à 30 observateurs militaires internationaux non armés pendant six mois pour superviser la situation militaire et l'état de la sécurité au Cambodge et pour faire part de leurs conclusions au Secrétaire général. Ma délégation soutient fermement la demande cambodgienne.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Pakistan des paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

M. KEATING (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : La Nouvelle-Zélande se félicite aussi très vivement de la présence parmi nous des deux Premiers Ministres du nouveau Gouvernement royal cambodgien : S. A. R. le Prince Ranariddh et S. E. M. Hun Sen. Nous rendons hommage aux deux Premiers Ministres et à S. A. R. le Roi Sihanouk, qui a joué un rôle particulièrement crucial dans l'établissement des nouveaux arrangements constitutionnels.

M. Keating (Nouvelle-Zélande)

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité peut jouir d'un rare luxe dans l'exercice de ses responsabilités pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, car aujourd'hui, nous célébrons un succès. Et il ne fait guère de doute que l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et le processus qu'elle a supervisé ont réellement été fructueux. Comme l'a noté Son Altesse Royale dans la déclaration qu'il a faite hier devant l'Assemblée générale, nombreux sont les pays et les personnes qui ont joué un rôle important dans ce succès : les membres du groupe de base, les membres permanents du Conseil et, plus particulièrement, les pays de la région, les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui ont maintenu la question du Cambodge sous les yeux de la communauté internationale pendant si longtemps.

Un hommage particulier doit être rendu au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. Akashi, au Commandant de l'APRONUC, le général Sanderson, et à tout le personnel civil et militaire qui a pris part à l'opération de l'APRONUC. Certains membres du personnel de l'APRONUC ont donné leur vie pour le Cambodge. Il ne peut y avoir de démonstration plus claire de l'attachement de ces personnes et de leurs gouvernements au rétablissement de la paix.

Comme nous le savons tous, en dépit des efforts bien intentionnés du monde extérieur, les nôtres n'auraient pu à eux seuls produire le succès que nous célébrons aujourd'hui. Ils n'auraient rien donné s'ils n'avaient pas été égalés par la volonté du peuple cambodgien de mettre fin à l'effusion de sang et aux combats qui ont rendu si tragique l'histoire récente du Cambodge. Cette volonté était évidente avant les élections parmi le grand nombre de réfugiés qui sont retournés dans leur pays et dans le nombre énorme de personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales. Mais la preuve la plus évidente est apparue lors de la tenue des élections. Les citoyens cambodgiens dans leur ensemble ont montré qu'ils ne se laisseraient pas effrayer par les menaces de violence et d'intimidation. Ils ont au contraire saisi l'occasion qui s'offrait à eux et en ont tiré le maximum.

Nous nous félicitons qu'à une exception près, les dirigeants cambodgiens ont bien réagi à cette démonstration de leur peuple et mis de côté leurs divergences de vues. Ils ont constitué un nouveau gouvernement de réconciliation nationale. Nous avons noté dans la déclaration faite par Son Altesse Royale devant l'Assemblée générale ainsi que dans sa déclaration

M. Keating (Nouvelle-Zélande)

faite aujourd'hui que le nouveau gouvernement continue d'offrir aux Khmers rouges la possibilité de s'associer au processus politique nouvellement créé. Mais, compte tenu de leur sinistre passé, les Khmers rouges ne peuvent espérer guère de sympathie de la part de la communauté internationale s'ils continuent de rejeter la voie de la paix et de la coopération.

Tel passé, tel avenir. Si le Cambodge parvient à poursuivre le processus de rétablissement d'une société qui fonctionne avec succès, cela sera largement dû aux efforts déployés par les Cambodgiens eux-mêmes. Ils doivent prendre l'initiative dans la définition de leur propre destin.

M. Keating (Nouvelle-Zélande)

Mais la communauté internationale doit aussi jouer son rôle. La fin de l'APRONUC ne signifie pas la fin de l'engagement de l'Organisation des Nations Unies au Cambodge. Dans son rapport, le Secrétaire général énonce un certain nombre de propositions tendant à maintenir l'engagement de l'ONU au Cambodge. Dans l'allocution qu'il a prononcée hier, le Prince Ranariddh a souligné ces questions auxquelles le Gouvernement cambodgien attache une importance particulière : la mise en place d'un bureau intégré de l'ONU à Phnom Penh; la présence continue des programmes de développement et d'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour le Cambodge; la mise en place d'un centre des droits de l'homme à Phnom Penh et la poursuite des activités de déminage dans le cadre du Centre d'action de déminage du Cambodge. La Nouvelle-Zélande donne son aval à toutes ces propositions et espère que le Secrétaire général et les autres parties du système de l'Organisation des Nations Unies veilleront à ce qu'elles soient exécutées.

Pour ce qui est du Conseil, nous prenons note que les deux Premiers Ministres du Gouvernement ont demandé au Secrétaire général l'envoi de 20 ou 30 observateurs militaires non armés pour une période de six mois à la fin de l'APRONUC. Le Conseil vient de recevoir un rapport du Secrétaire général, et nous l'examinerons à la lumière des recommandations du Secrétaire général.

Il est temps pour le Conseil d'examiner une nouvelle résolution consacrée au Cambodge qui répondra à cette demande d'observateurs militaires et traitera d'autres aspects de la présence des Nations Unies après l'APRONUC. Nous espérons que nous pourrons le faire cette semaine. A cet égard, nous rappelons la précieuse initiative prise par les Etats-Unis pendant leur présidence du Conseil au mois d'août, lorsqu'ils ont convoqué une réunion d'un groupe de travail à composition non limitée de tous les pays intéressés par le problème du Cambodge afin d'engager la discussion sur un projet de résolution. Nous espérons qu'une procédure du même ordre sera suivie afin de mettre au point un projet de résolution sur le sujet et que des efforts tout particuliers seront faits pour consulter les représentants du Cambodge et des autres pays de la région. Comme Son Altesse Royale l'a rappelé hier à l'Assemblée générale, de nombreux pays ont joué un rôle particulier au Cambodge. Ces pays continuent de porter un intérêt particulier au Cambodge et ont une contribution très utile à apporter. Le Conseil devrait en tenir compte alors qu'il poursuit ses travaux pour aider le Cambodge au nom de la communauté internationale.

Sir David HANNAY (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais, au nom de mon gouvernement, souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, en cette occasion historique. Le Royaume-Uni apprécie et admire grandement le rôle vital qu'il a joué, avec S. M. Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, et S. E. M. Hun Sen, afin d'assurer le succès de la mise en oeuvre des Accords de Paris. Nous espérons qu'avec l'indéfectible appui international, ils poursuivront leurs efforts pour apporter la paix et la stabilité à tout le peuple cambodgien.

L'opération des Nations Unies au Cambodge a été un véritable succès, malgré de nombreuses prédictions quant au désastre imminent tout au long de la période préélectorale. Dans l'allocution qu'il a prononcée hier à l'Assemblée générale, S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh a salué à juste titre en lui rendant hommage l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui a joué un rôle décisif dans les efforts visant à apporter la démocratie et la liberté au peuple cambodgien. Je voudrais ajouter la reconnaissance de mon gouvernement envers le personnel de l'APRONUC et de son dirigeant, Yasushi Akashi, pour le travail inlassable qu'ils ont accompli dans des circonstances très difficiles. Je transmets aux familles de ceux qui ont sacrifié leur vie pour le Cambodge et pour la paix l'expression de mes condoléances et de ma tristesse.

Même si le mandat de l'APRONUC a maintenant pris fin, le Cambodge a toujours besoin que la communauté internationale lui tende une main secourable comme il le mérite. Le Royaume-Uni appuie l'étroite participation de l'Organisation des Nations Unies au Cambodge par l'intermédiaire de ses institutions et programmes spécialisés. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur une nouvelle participation de l'ONU et nous les examinerons rapidement et minutieusement. Le Royaume-Uni se joindra aux autres membres de la communauté internationale pour offrir son appui par le biais de programmes d'assistance bilatérale.

La démocratie est une plante fragile. Il est important qu'avec l'aide de la communauté internationale, tous les Cambodgiens oeuvrent de concert pour en prendre soin et la chérir. Il faudra oeuvrer avec ardeur et beaucoup de détermination pour arriver à consolider les réalisations faites jusqu'à présent. La nouvelle Constitution est une mesure significative et nous nous félicitons de tout pas fait dans cette direction. Le Royaume-Uni est particulièrement heureux que de fermes dispositions concernant les droits de l'homme soient un élément clef de cette constitution. Il est essentiel qu'elles soient respectées.

Sir David Hannay (Royaume-Uni)

L'Organisation des Nations Unies est souvent accusée d'être inefficace, incapable de relever les défis d'un monde toujours plus tourmenté. Le succès de cette opération des Nations Unies au Cambodge, en fait, la présence même de nos hôtes, dans cette salle, démontre à ces critiques que l'ONU peut travailler comme la Charte le prévoit, et que même des problèmes apparemment insolubles peuvent être résolus, que la paix peut être rétablie et que la lumière peut illuminer l'obscurité qui régnait au Cambodge il n'y a pas très longtemps. Espérons que l'exemple du Cambodge nous servira à tous de leçon et d'inspiration.

M. HATANO (Japon) (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux que nous ayons aujourd'hui cette réunion du Conseil de sécurité, et je suis également heureux de la façon dont les choses se déroulent. Je souhaite la bienvenue à S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et à S. E. M. Hun Sen, deuxième Président, qui assistent à notre réunion d'aujourd'hui.

Mon gouvernement appuie pleinement le Gouvernement royal du Cambodge, qui a été mis en place par un processus démocratique et se fonde sur la volonté du peuple cambodgien. En fait, avec le succès extraordinaire qu'ont remporté les élections générales en mai dernier, la promulgation de la nouvelle Constitution cambodgienne qui a suivi, l'accession au trône de S. M. le Roi Norodom Sihanouk et la formation du Gouvernement royal du Cambodge, le peuple cambodgien peut enfin consacrer toute son énergie à reprendre son rythme de vie habituelle et à reconstruire son pays. Je voudrais à cette occasion rendre un vibrant hommage aux efforts assidus que font les intéressés, notamment le Secrétaire général, son Représentant spécial, M. Akashi, et tout particulièrement, S. M. le Roi Norodom Sihanouk, dont la sagesse et les qualités de leader ont assuré le succès du processus de paix.

Je salue les réalisations considérables auxquelles est parvenue l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui a joué un rôle essentiel dans la restauration de la paix, de la liberté et de la démocratie au Cambodge, conformément au mandat qui lui avait été confié au titre des Accords de Paris. Sa réussite établit un nouveau standard pour des opérations de maintien de la paix, et je suis convaincu que l'expérience obtenue par l'APRONUC fournira à l'Organisation des Nations Unies des éléments utiles pour ses opérations futures.

Même si l'APRONUC s'est à présent acquittée de son mandat et doit se retirer d'ici au 15 novembre, cela ne signifie pas que nous puissions détourner

M. Hatano (Japon)

notre attention du Cambodge. Au contraire, il est essentiel que la communauté internationale appuie avec constance les efforts que fait le peuple cambodgien pour reconstruire son pays déchiré par la guerre. Cet appui est tout particulièrement nécessaire maintenant que le nouveau gouvernement a été mis en place.

M. Hatano (Japon)

Dans son allocution d'hier à l'Assemblée générale, S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh a observé que :

"... le nouveau Cambodge a besoin de l'aide et de l'assistance de la communauté internationale ... [pour] la reconstruction et ... la réhabilitation de notre pays dévasté et appauvri." (A/48/PV.15)

Je pense que c'est précisément à cela que pensait le Secrétaire général lorsqu'il soulignait l'importance de l'édification de la paix après les conflits dans son rapport "Agenda pour la paix".

Il va sans dire que l'aide économique pour la reconstruction et le redressement du Cambodge renforcera et consolidera la paix fragile qui a été rétablie après des décennies de conflits et de souffrances humaines indicibles.

Le Japon, pays d'Asie voisin, a participé étroitement au processus de paix au Cambodge. Le Japon a appuyé les efforts de paix en participant aux travaux du Conseil de sécurité, en accueillant des réunions internationales, en envoyant du personnel aux opérations de maintien de la paix et en servant de médiateur entre les parties au conflit.

L'année dernière, mon gouvernement a accueilli en juin à Tokyo la Conférence ministérielle pour le redressement et la reconstruction du Cambodge, et le mois dernier à Paris, le Japon a coprésidé avec la France le Comité international pour la reconstruction du Cambodge. A ces réunions, l'on s'est engagé à verser un montant de 1 milliard de dollars environ en vue de la reconstruction du Cambodge, y compris l'engagement du Japon de contribuer pour un montant pouvant atteindre 200 millions de dollars.

La tâche de la reconstruction vient seulement de commencer. Le peuple cambodgien consacrera sans doute toute son énergie et toutes ses ressources au redressement et à la reconstruction afin d'assurer une paix durable dans son pays. La stabilité économique résultant de ces efforts favorisera, à son tour, la stabilité sociale et politique, rendant ainsi possibles la prospérité et une paix durable au Cambodge.

Pour conclure, je voudrais redire que la fin de l'opération de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) n'est que le début d'un long processus d'édification d'un Cambodge pacifique et prospère. C'est pourquoi j'espère que le Conseil de sécurité adoptera dès que possible une résolution globale visant à renforcer la paix et la sécurité au Cambodge et à assurer le caractère irréversible des progrès accomplis jusqu'à présent.

M. ERDÖS (Hongrie) : Permettez-moi tout d'abord de saluer vivement la présence parmi nous de S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement, et de S. E. M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge.

Le message qui vient de nous être transmis est un reflet fidèle du nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire du peuple khmer. Je suis confiant que le Conseil de sécurité étudiera avec le plus grand soin et dans un esprit positif les questions qui viennent d'être évoquées dans la présentation du Prince Ranariddh.

La réunion d'aujourd'hui est un événement heureux qui s'insère dans les efforts du peuple du Cambodge et de la communauté internationale pour faire triompher la paix et la démocratie dans ce pays. Les élections, la mise en place de l'Assemblée constituante, l'adoption d'une nouvelle Constitution, la formation d'un nouveau gouvernement et, tout dernièrement, l'élection du monarque du Royaume du Cambodge en sont une manifestation frappante et éloquente.

Dans notre monde plein de tensions, de foyers de crise et de guerres, il faut apprécier à sa juste valeur la réussite de l'entreprise qui a su mettre fin aux souffrances et aux ravages qui ont si durement frappé les populations du pays et qui laissent derrière eux l'une des pages les plus sombres de l'histoire contemporaine. L'opération de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), avec entre autres une modeste contribution hongroise, a été l'action la plus large et la plus étendue dans l'histoire de l'organisation mondiale, une action qui a réussi à atteindre ses objectifs.

L'APRONUC, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yasushi Akashi, et tout le personnel international concerné se sont appliqués, dans des conditions extrêmement complexes, à remettre le Cambodge sur pied et à rétablir les conditions nécessaires au fonctionnement du pays.

En rétrospective, nous pouvons dire, et pour de bonnes raisons, que la présence des Nations Unies au Cambodge peut être considérée comme une opération ayant valeur d'exemple. Malgré les grandes difficultés, les sacrifices humains et les nombreux moments de tension qui ont parsemé le cheminement du Cambodge sur la voie du règlement indiqué par les Accords de Paris, la communauté internationale a su éviter les écueils qui se dressaient devant la réconciliation et la reconstruction.

M. Erdős (Hongrie)

L'un des enseignements les plus importants de la période écoulée est la justesse du refus des Nations Unies de reculer devant les difficultés et les tentatives d'intimidation militaire ou d'autres menaces. La crédibilité et l'autorité de l'organisation mondiale s'en trouveront renforcées si elle est prête à s'engager, sur la base d'un plan conceptuel clair et bien défini, à aller jusqu'au bout dans ses efforts pour prévenir les conflits, maintenir ou faire la paix, ou encore, construire la paix dans des situations postconflituelles.

De ce point de vue, et maintenant que s'achève le mandat de l'APRONUC, il est d'une importance capitale de préserver les résultats acquis au Cambodge et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de retour en arrière et que les possibilités qui s'ouvrent dans le pays soient pleinement exploitées dans l'intérêt du salut et de la renaissance de la nation khmère, du rétablissement de conditions de vie décentes, du respect intégral des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de l'édification économique et sociale du pays.

Nous rendons hommage à Sa Majesté le Roi Sihanouk et exprimons la certitude que sous sa sage direction, l'évolution heureuse qui se dégage au Cambodge à présent ouvrira un avenir pacifique et prospère à cette terre dévastée, et, en outre, que non seulement, elle aura un effet bénéfique pour le peuple khmer, mais qu'elle exercera, à n'en pas douter, une influence favorable sur les perspectives de règlement dans d'autres foyers de crise dans le monde.

M. VORONTSOV (Fédération de Russie) (interprétation du russe) : La Fédération de Russie a été extrêmement heureuse d'apprendre la proclamation du Royaume du Cambodge, l'adoption d'une nouvelle Constitution dans ce pays, et la création des organes de l'autorité de l'Etat : le gouvernement et l'Assemblée nationale.

Nous nous félicitons de l'élection, aux termes de la nouvelle Constitution, du Roi du Cambodge, S. A. R. le Roi Norodom Sihanouk, qui a apporté une contribution précieuse à la cause de la réconciliation nationale au Cambodge. Nous estimons que la présence ici au Conseil de sécurité du Prince Norodom Ranariddh, le premier Président, et de M. Hun Sen, le deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge, est profondément symbolique. Nous sommes très reconnaissants de leurs efforts en vue d'assurer le redressement du pays et nous nous félicitons de leur participation à cette séance du Conseil de sécurité.

M. Vorontsov (Fédération de Russie)

Ces événements historiques dans la vie du peuple cambodgien, lassé de tant d'années d'un conflit fratricide sanglant, ont été rendus possibles par l'aboutissement du processus de paix au Cambodge entrepris sur la base des Accords de Paris et par le rôle actif joué par les Nations Unies. Ces événements sont l'apogée triomphale de l'opération des Nations Unies au Cambodge, l'une des plus vastes opérations de l'histoire de l'Organisation. Le mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui a maintenant achevé sa tâche - extrêmement difficile - consistant à trouver une solution à une interminable guerre civile, est maintenant définitivement achevé.

La délégation russe tient à rendre spécialement hommage à tous ceux dont les efforts remarquables ont aidé les Cambodgiens à réaliser leurs aspirations à la paix. Je songe en particulier au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, à son Représentant spécial, M. Yasushi Akashi, et à tout le personnel de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge. C'est grâce à leur abnégation et à leur détermination à réaliser les objectifs fixés, souvent au risque de leur vie, que l'on a pu franchir cette étape décisive sur la voie de la consolidation du processus de paix dans le pays.

La Russie, pour sa part, a participé directement à ces efforts en envoyant des représentants auprès des composantes militaires et civiles de l'APRONUC et d'autre personnel lors du déroulement des élections. Les Russes ont accompli leur tâche avec un sens profond des responsabilités, et c'est à juste titre que nous éprouvons de la fierté à leur égard.

Ces événements au Cambodge représentent une extraordinaire victoire, non seulement pour le peuple cambodgien mais pour l'ensemble de la communauté internationale qu'incarnent les Nations Unies. C'est aussi une extraordinaire victoire pour la cause de la démocratie. Nous accordons une attention toute particulière au fait que les Cambodgiens ont réussi, avec l'aide des Nations Unies, à préparer la voie conduisant à la paix et à l'entente nationale dans leur pays par le moyen le plus libre et le plus démocratique qui soit : les urnes.

La Russie, qui est elle-même déterminée à poursuivre sa transformation démocratique en appliquant le principe fondamental de la démocratie - des élections libres -, s'associe tout à fait à la voie choisie par les Cambodgiens et la comprennent parfaitement.

Maintenant que le moment est venu pour leur pays de retourner à une vie normale après les souffrances entraînées par tant d'années de guerre civile, la

M. Vorontsov (Fédération de Russie)

Fédération de Russie est prête, avec les autres membres de la communauté internationale, à aider le peuple cambodgien à relever sa patrie, tout en réalisant évidemment que, en fin de compte, c'est le peuple lui-même qui porte la responsabilité de l'avenir du Cambodge. Nous appuyons le Gouvernement démocratiquement élu du Royaume du Cambodge, et nous sommes prêts à poursuivre avec lui une coopération mutuellement avantageuse, dans l'intérêt du renouveau de la société cambodgienne, par le biais d'efforts multilatéraux entrepris dans le cadre des Nations Unies ou par des voies bilatérales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, S. E. le commandant Prasong Soonsiri, qui souhaite faire une déclaration au nom des Ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. SOONSIRI (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier sincèrement le Conseil de m'avoir invité à participer à cette séance et à prendre la parole devant le Conseil en présence de S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh et de S. E. M. Hun Sen, respectivement premier et deuxième Présidents du Cambodge.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, de me faire l'écho des orateurs qui m'ont précédé et vous féliciter sincèrement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Nos félicitations s'adressent également à l'Ambassadeur Adolfo Raúl Taylhardat, Représentant permanent du Venezuela, pour la manière si compétente dont il a dirigé le Conseil le mois dernier.

C'est aussi en ma qualité de Président du Comité permanent de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) - Comité composé du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande - que je prends la parole devant le Conseil cet après-midi.

Tout au long du conflit cambodgien, l'ANASE a joué un rôle actif dans la recherche d'un règlement pacifique du conflit. L'Indonésie a coprésidé avec la France la Conférence de Paris dont l'aboutissement a été la signature des Accords de paix de Paris, accords qui ont constitué la base du processus de paix au Cambodge. Les membres de l'ANASE se félicitent chaleureusement du succès de la Mission de l'APRONUC au Cambodge. La mise en oeuvre des Accords de Paris,

M. Soonsiri (Thaïlande)

qui a commencé par le cessez-le-feu, a permis la tenue des élections en mai, suivies par l'adoption de la Constitution. Ce processus a débouché sur la formation du nouveau gouvernement sous la direction de S. M. Samdech Preah Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt la déclaration de S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président du Cambodge. Nous tenons à exprimer notre plein appui aux propositions qu'il a présentées au Conseil - ainsi qu'à l'Assemblée générale - au nom du Gouvernement cambodgien, en vue, premièrement, de l'établissement à Phnom Penh d'un bureau intégré des Nations Unies; deuxièmement, du maintien des bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme alimentaire mondial et des autres institutions spécialisées des Nations Unies; troisièmement, du maintien de la composante des droits de l'homme de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et de son élargissement pour en faire un centre permanent des droits de l'homme; quatrièmement, de la poursuite des opérations de déminage; et cinquièmement, du maintien de la présence d'un petit nombre d'observateurs militaires à Phnom Penh.

Nous nous félicitons également de la nomination, par le Secrétaire général, d'un représentant spécial au Cambodge. L'ANASE ne doute pas que ce sera une personne hautement qualifiée qui sera désignée, personne, qui nous l'espérons, connaîtra bien les questions en jeu et sera en mesure de nouer d'excellentes relations avec les dirigeants et le Gouvernement cambodgiens.

L'ANASE constate avec satisfaction que les efforts de réconciliation nationale authentique se poursuivent. Nous relevons qu'un accord est déjà intervenu en vue de la convocation, le mois prochain, d'une table ronde entre les Cambodgiens. Le Gouvernement cambodgien s'est déjà déclaré prêt à accueillir les Khmers rouges au sein de l'armée royale et du Gouvernement en qualité de conseillers.

M. Soonsiri (Thaïlande)

L'ANASE tient à rendre un hommage particulier au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. Yasushi Akashi, au commandant de la Force de l'APRONUC, le lieutenant-général John Sanderson, ainsi qu'aux hommes et aux femmes courageux de l'APRONUC pour leur dévouement et les efforts inlassables qu'ils ont déployés et qui ont débouché sur l'heureuse conclusion de leur difficile mission. Nous voudrions ici présenter nos sincères condoléances aux gouvernements et aux familles des membres du personnel de l'APRONUC qui ont perdu la vie au service de la paix.

En dépit de certaines erreurs inévitables, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale peuvent à juste titre s'estimer fières du succès de l'APRONUC. De nombreux enseignements peuvent être tirés de l'APRONUC, qui serviront dans les futures opérations de maintien de la paix et d'édification de la paix qu'entreprendra l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, l'ANASE partage l'espoir et les aspirations du Gouvernement et du peuple cambodgiens de voir l'ONU et la communauté internationale, grâce à la Conférence internationale sur la reconstruction du Cambodge (CIRC), continuer à aider la nation cambodgienne dans sa tâche de reconstruction et de relèvement. L'ANASE et la Thaïlande sont prêtes à contribuer à ces efforts. Nous pensons que, sous la direction avisée de S. M. le Roi Norodom Sihanouk, le Cambodge occupera enfin la place qui lui revient de plein droit dans la région de l'Asie du Sud-Est et contribuera à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans notre région.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. BUTLER (Australie) (interprétation de l'anglais) : Cette occasion revêt une grande importance pour le Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité et le Secrétaire général doivent être félicités du succès de la mission de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui a mis en oeuvre les Accords pour un règlement politique global du conflit du Cambodge, signés à Paris en octobre 1991. Ces accords ont été une réalisation remarquable à laquelle de nombreux pays ont oeuvré. L'Australie est fière d'avoir été de leur nombre.

M. Butler (Australie)

Ces accords ont apporté une stabilité accrue à notre région et ont restauré la paix et la souveraineté chez un peuple voisin, peuple qui, ainsi que l'a déclaré M. Gareth Evans, Ministre des affaires étrangères de l'Australie, lors de la signature des accords,

"a souffert plus que de raison pendant plus de 20 ans de guerre, de guerre civile et de génocide horrible. Aucun peuple ne mérite davantage de connaître enfin la paix et de se consacrer à la reconstruction de sa nation."

Nos chaleureuses félicitations vont au peuple cambodgien, qui a démontré - en masse - son courage et son attachement au processus démocratique. C'était là un élément crucial du succès de l'APRONUC. Nous saluons également ses dirigeants démocratiquement élus, qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui - S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh et S. E. M. Hun Sen, respectivement premier et deuxième Présidents du Gouvernement royal du Cambodge. Et, bien sûr, nous rendons hommage à S. M. le Roi Norodom Sihanouk, dont la sagesse, l'autorité et le patriotisme ont été et restent éminemment précieux.

J'ai dit il y a quelques instants que la mission de l'APRONUC a mis en oeuvre les Accords de Paris sur le Cambodge. En fait, ce n'est pas entièrement le cas. Avec l'heureuse conclusion de la mission de l'APRONUC, une très grande partie des Accords de Paris a été appliquée, mais les Accords de Paris restent en vigueur. Ils ont le plein appui du Conseil, tel qu'il a été exprimé dans la résolution 718 (1991), et les signataires, comme la communauté internationale en général, restent décidés à poursuivre leur application. Ces accords continuent d'offrir un cadre rationnel pour une intervention future de la communauté internationale au Cambodge.

Je suis certain que les membres du Conseil connaissent les trois domaines principaux dans lesquels se poursuivra l'intervention de la communauté internationale au Cambodge, tels qu'ils figurent dans les Accords de Paris. Ils sont mentionnés très nettement dans l'allocution historique que le Président Ranariddh a prononcée hier devant l'Assemblée générale, et je voudrais les rappeler.

Premièrement, eu égard aux abus tragiques et massifs en matière de droits de l'homme auxquels le peuple cambodgien a été soumis et qui, pour nombre d'entre nous, sont la toile de fond essentielle et la raison d'être de notre attachement au processus de paix, les Accords de Paris prévoient avec sagesse un rôle au Cambodge pour la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, se

M. Butler (Australie)

fondant sur les résultats remarquables obtenus par la composante des droits de l'homme de l'APRONUC.

Deuxièmement, les Accords de Paris contiennent une déclaration sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge dévasté. C'est manifestement là une tâche essentielle et urgente si cette paix durement gagnée doit être consolidée et devenir durable. L'Australie se félicite de ce que, lors de la Conférence internationale sur la reconstruction du Cambodge qui s'est tenue à Paris, les 8 et 9 septembre, les donateurs internationaux ont renouvelé leurs promesses de dons, ainsi que du fait, qui ressortait manifestement de l'allocution prononcée hier par le Président Ranariddh, que le Cambodge devait mettre en place les mécanismes appropriés pour l'acheminement de l'assistance.

Enfin, aux termes du troisième Accord de Paris, le Cambodge et la communauté internationale s'engagent à respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité et l'inviolabilité territoriales, la neutralité et l'unité nationale du Cambodge.

L'Australie attend avec intérêt la prochaine étape de l'examen par le Conseil de la question du Cambodge. Nous pensons fermement que si cela répond aux souhaits du Gouvernement souverain du Cambodge, le Conseil devrait adopter une résolution qui marquerait de façon appropriée l'expiration du mandat de l'APRONUC, compte tenu de l'ampleur de cette mission et de l'importance de ses réalisations, et qui permettrait alors à la communauté internationale de continuer de veiller à l'application des Accords de Paris dans la période faisant suite à l'APRONUC. Une telle résolution serait à notre avis la contribution la plus utile que le Conseil pourrait apporter à la tâche considérable d'édification de la nation dans laquelle s'est lancé maintenant le nouvel Etat cambodgien.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, au nom des membres du Conseil :

"Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à remercier S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et S. E. M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge, de leur présence et à leur exprimer la satisfaction du Conseil de sécurité devant les événements de bon augure qui se sont produits au Cambodge depuis la tenue des élections, du 23 au 28 mai 1993, en particulier la proclamation de la Constitution cambodgienne le 24 septembre 1993 et la formation du nouveau Gouvernement du Cambodge.

Je saisis également cette occasion pour féliciter S. M. Samdech Preah Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, de son accession au trône et pour rendre hommage au rôle que Sa Majesté n'a cessé de jouer en faveur de la réconciliation nationale et d'un avenir meilleur pour le Cambodge tout entier.

Le mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) ayant été mené à bonne fin, le Conseil de sécurité salue à nouveau le travail remarquable qu'a accompli l'APRONUC, sous la direction du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Yasushi Akashi.

Le Conseil de sécurité souligne l'importance du soutien constant de la communauté internationale pour la consolidation de la paix et de la démocratie et la promotion du développement au Cambodge.

Tenant compte de la lettre en date du 26 septembre 1993, adressée au Secrétaire général par S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et S. E. M. Hun Sen, deuxième Président, ainsi que du dernier état des rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 745 (1992) du Conseil de sécurité, que les membres du Conseil viennent de recevoir, le Conseil continuera d'étudier la situation au Cambodge et décidera des mesures qu'il lui appartiendrait de prendre."

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/26531.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste pour cette séance.

La prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à la poursuite de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour sera fixée en consultation avec les membres du Conseil.

La séance est levée à 17 h 35.

Le Président

Le Conseil de sécurité confirme une fois encore la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la République de Bosnie-Herzégovine, ainsi que l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la force et du "nettoyage ethnique", et condamne une telle acquisition ainsi que la pratique du "nettoyage ethnique", quels que soient ceux à qui celles-ci doivent être imputées.

Le Conseil de sécurité prie le Secrétaire général de suivre de près la situation et de lui rendre compte dans les deux semaines qui suivront la date de la présente déclaration des progrès qui auront été faits quant au retrait intégral de tous les éléments de l'Armée croate (HV) ainsi que de son matériel militaire de la République de Bosnie-Herzégovine.

Le Conseil de sécurité envisagera de prendre d'autres mesures graves si la République de Croatie ne met pas fin immédiatement à toutes les formes d'ingérence dans la République de Bosnie-Herzégovine.

Le Conseil de sécurité réitère la déclaration du 7 janvier 1994 (S/PRST/1994/1) dans laquelle il a exprimé sa profonde préoccupation devant la persistance des hostilités généralisées dans la République de Bosnie-Herzégovine. Le Conseil demande à nouveau à toutes les parties de mettre fin aux hostilités dans toute la République de Bosnie-Herzégovine et d'honorer les engagements qu'elles ont pris et de s'abstenir de toute action qui entraînerait une escalade ou un élargissement du conflit. Il leur demande de négocier de bonne foi dans le cadre de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie afin de parvenir rapidement à un règlement.

Le Conseil demeurera saisi de la question."

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/1994/6.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, à ce stade, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité reste saisi de la question.

La séance est levée à 21 h 5.